



SECTION SYNDICALE CFDT
Monsieur Daniel ROVEDO
Euro Disney SA/SCA
BP 100 – Bâtiment Brother Bear
77777 Marne La Vallée Cedex 04

Chessy,
Le 10 août 2007

Objet : réponse à votre courrier du 24 juillet 2007

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 24 juillet 2007 par lequel vous m'interpellez sur le motif de contrat utilisé pour faire recours à un artiste musicien intermittent au sein du spectacle « La Légende de Buffalo Bill ».

Après vérification, il s'avère effectivement qu'une erreur a été commise par les personnes en charge des demandes de contrat.

J'ai pris les mesures nécessaires pour que ce genre de situation ne se reproduise plus à l'avenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marco BERNINI
Chef d'établissement n° 8
Disney Village

CC : Daniel Dreux
Claude Beaulieu – Inspection du Travail

Boîte Postale 100
77777 Marne-la-Vallée
Cedex 4 France

Euro Disney Associés S.C.A
Société en commandite par actions
au capital de 611 099 156,70 euros
397 471 822 R.C.S Meaux
Gérant Euro Disney S.A.S.